



MUNICIPALITÉ
**NOTRE-DAME
DU-PORTAGE**

GUIDE DU PARENT
CAMP DE JOUR 2024
NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA DIRECTION	3
MOT DE L'ÉQUIPE DE L'ANIMATION ESTIVALE	4
LA MISSION DU CAMP DE JOUR DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE	5
L'ÉQUIPE DE L'ANIMATION ESTIVALE	5
LES ACTIVITÉS.....	7
☺ LES JOURNÉES THÉMATIQUES.....	7
☺ LES SORTIES À LA PISCINE	7
☺ LES ACTIVITÉS SPÉCIALES	7
LES SORTIES.....	7
L'HEBDO	7
LE MATÉRIEL	8
LES ALLERGIES	8
LE SERVICE DE GARDE	9
INSCRIPTIONS.....	10
<i>Forfait « À la semaine »</i>	<i>10</i>
<i>Processus d'inscription</i>	<i>10</i>
<i>Tarifification résident</i>	<i>10</i>
<i>Tarifification non-résident.....</i>	<i>10</i>
RÈGLES À SUIVRE.....	11
LES PROCÉDURES D'URGENCE	12
BLESSURES MINEURES	12
BLESSURES MAJEURES	12
LES RÈGLEMENTS	13
LA POLITIQUE DE RENVOI.....	15
COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS	16

MOT DE LA DIRECTION

L'été bat à nos portes, et avec lui, l'excitation et la promesse d'aventures au camp de jour estival. Cette année, notre engagement envers le bonheur et la sécurité de vos enfants est plus fort que jamais. Nous nous engageons à offrir un programme varié, dynamique et sûr qui égayera leurs journées d'été.

Nous sommes ravis d'introduire des nouveautés cette année ! À intervalles réguliers, vos enfants auront l'occasion de plonger dans le monde de la culture à travers des activités de théâtre. De plus, chaque semaine sera enrichie par des activités éducatives stimulantes, contribuant ainsi à l'épanouissement continu de vos jeunes. En tant que parents privilégiés, vous bénéficierez toujours d'une priorité d'inscription aux cours de natation intégrés dans notre programme, offerts pendant les heures de camp, et vos enfants auront le plaisir de se rendre à notre piscine municipale trois fois par semaine.

Cette année apporte également du renouveau avec l'arrivée de nouveaux animateurs talentueux et d'une nouvelle responsable de camp, favorisant ainsi une énergie fraîche et une perspective innovante dans nos activités.

En vous souhaitant, à vous et à vos enfants, un été éblouissant, riche en souvenirs inoubliables et en moments de bonheur partagé !

Alexis Malo-Leroux

Coordonnateurs loisirs, culture et vie communautaire

MOT DE L'ÉQUIPE DE L'ANIMATION ESTIVALE

L'été 2024 arrive à grands pas, annonçant ainsi le début d'une nouvelle année au camp de jour de Notre-Dame-du-Portage. La saison estivale s'annonce des plus agréables pour vos enfants ! En effet, en plus des activités régulières, ils auront l'occasion de profiter d'activités toutes spéciales qui leur sont dédiées !

Notre équipe d'animateurs mettra tout en œuvre pour permettre à vos enfants de s'épanouir et de s'amuser dans une ambiance dynamique et conviviale. Cet été, ils embarqueront dans l'aventure du camp de jour à travers des activités stimulantes et variées, qui leur permettront de découvrir de nouveaux intérêts et de s'amuser en explorant ce qu'ils aiment déjà.

Nous sommes impatients de commencer cet été qui promet d'être rempli de beaux défis, d'apprentissages et de rencontres inoubliables.

Toute l'équipe d'animation tient à vous exprimer sincèrement notre gratitude pour la confiance que vous nous accordez en nous confiant vos enfants. Nous sommes tous impatients de débiter cette belle saison à leurs côtés.

L'équipe du camp de jour

LA MISSION DU CAMP DE JOUR DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

Dans un environnement à la fois sécuritaire, stimulant et plaisant, la municipalité de Notre-Dame-du-Portage offre aux jeunes de 4 à 12 ans la possibilité de participer à un programme récréatif de qualité : le Camp de jour. Ce service favorise ainsi leur développement social, moteur et cognitif à travers des activités accessibles et variées (artistiques, culturelles, sportives et socio-éducatives), suscitant des expériences de vie en groupe et l'acquisition de valeurs fondamentales telles que le respect de soi, des autres et de l'environnement.

* Les enfants âgés de 4 ans doivent avoir fréquenté la maternelle 4 ans à temps plein pendant une année et être inscrits à la maternelle 5 ans du Portage. Une preuve sera exigée.

L'ÉQUIPE DE L'ANIMATION ESTIVALE

Après avoir franchi toutes les étapes inhérentes au processus de sélection, les animateurs ont complété une série de formations (RCR, premiers soins, etc.) dont la principale, la formation Moniteurs Avertis avec l'équipe d'animation ainsi que de la planification estivale en équipe. Les animateurs sont également encadrés par une responsable estivale.

CODE D'HONNEUR DU CAMP DE JOUR

Pour embarquer dans l'aventure, vous devrez :

- Écouter et respecter les animateurs. Leurs conseils te guideront tout au long de l'aventure ;
- Respecter son environnement ;
- Démontrer sa franche camaraderie aux autres amis, les respecter et être coopératif ;
- Toujours avoir de la bonne humeur en réserve ;
- Être patient et compréhensif envers les autres ;
- Manger ses portions quotidiennes de fruits et de légumes pour avoir de l'énergie tout au long des différentes activités ;
- Avoir sa bouteille d'eau durant toutes les activités pour s'assurer de toujours être bien hydraté ;
- Mettre sa crème spéciale pour se protéger des rayons du soleil (**Indice de 30 et plus est à appliquer chaque jour** et à plusieurs reprises).

LES ACTIVITÉS

☺ LES JOURNÉES THÉMATIQUES

Au courant de l'été, les enfants seront invités à participer à différentes journées thématiques qui seront annoncées à l'avance.

☺ LES SORTIES À LA PISCINE

Au courant de l'été, les enfants iront à la piscine extérieure de Notre-Dame-du-Portage tous les lundis, mardis et jeudis, entre 13h00 et 15h00. Prévoyons donc un maillot de bain, une serviette et un casque de bain lors de ces journées.

☺ LES ACTIVITÉS SPÉCIALES

Chaque vendredi, les enfants visiteront des lieux de la région ou recevront la visite de personnes spéciales dans le cadre d'activités spéciales. Ça, c'est sans compter les visites surprises qui surviendront à quelques moments aléatoires dans l'été (n'ayez crainte, vous serez avisés d'avance). La liste des activités se trouve ici-bas :

LES SORTIES

Voici la liste des sorties et activités spéciales durant l'été. À noter que d'autres activités se rajouteront à l'horaire au courant de l'été. Nous vous tiendrons informé par l'entremise de l'hebdo.

- Un mercredi sur deux : Scène D'art – activité théâtrale et improvisation
- Jeudi 11 juillet : Activités de Générations autonomes Le fleuve : protection de la faune et de la flore ;
- Jeudi 1er août : Traditionnelle nuit au camp.
- Mercredi 7 août : La coupe des terrains de jeux ;
- Durant l'été : visite de génération autonome et du carrefour d'initiative populaire.

L'HEBDO

Le vendredi en fin de journée, vous êtes invités à consulter **L'HEBDO**. Afin de limiter l'utilisation du papier, l'hebdo et les autres informations de la responsable du camp de jour vous seront envoyés par courriel et via votre profil Qidigo. Un affichage sera également fait sur les lieux du camp de jour. Nous vous invitons à vous assurer que les informations de votre compte Qidigo soient à jour afin de faciliter la communication.

Consultez attentivement **L'HEBDO** pour être à l'affût des informations les plus récentes (exemples : changements ou ajouts d'activités).

LE MATÉRIEL

Voici la liste du matériel nécessaire pour participer aux activités quotidiennes du **CAMP DE JOUR** :

Matériel aquatique	Vêtement	Nourriture
<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Un costume de bain et un bonnet de bain*<input type="checkbox"/> Une serviette de plage<input type="checkbox"/> Une crème solaire avec un indice de protection minimale de 30 FPS**	<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Des souliers de sport***<input type="checkbox"/> Un pantalon court (<i>short</i>)<input type="checkbox"/> Un chandail ou une camisole<input type="checkbox"/> Un vêtement et un sous-vêtement de rechange<input type="checkbox"/> Un coupe-vent	<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Un repas santé<input type="checkbox"/> Deux collations santé<input type="checkbox"/> Un sac à dos<input type="checkbox"/> Une bouteille d'eau en plastique (obligatoire)

*Si un atelier **SPLASH** est au programme, il est fortement recommandé d'enfiler le costume de bain le matin, avant de quitter la maison. Ceci permet d'augmenter le temps réel de l'activité, en plus d'éviter de faire attendre les autres membres du groupe.

**Aucune crème solaire n'est prêtée. Il est donc essentiel de fournir une bouteille de crème solaire à votre enfant.

***Les souliers de sport sont **obligatoires** pour les activités sportives et les déplacements.

Il est fortement recommandé d'identifier **tout** le matériel appartenant à votre enfant. Il faut de laisser les objets personnels (jeux, jouets, etc.) à la maison pour éviter tout bris, perte ou vol. **En aucun cas, le personnel du Camp de jour n'est responsable des bris et/ou des vols d'objet de valeur.** Une boîte d'objets perdus est accessible à l'entrée du **CAMP DE JOUR**, auprès du personnel de l'animation estivale.

LES ALLERGIES

Certains jeunes participant au **CAMP DE JOUR** ont des allergies alimentaires particulières. Nous sollicitons donc votre collaboration pour éviter certains aliments pour les lunchs de vos enfants, comme les **arachides** et tous les aliments pouvant contenir des arachides et/ou des **noix**. Pour les autres allergènes, un message sera communiqué si un enfant est allergique. Il est essentiel que votre enfant ait en sa possession son épinéphrine si cela lui est nécessaire.

LE SERVICE DE GARDE

Le service de garde est un service complémentaire au Camp de jour. Il est accessible du lundi au vendredi de 7 h 30 à 9 h 00 et de 16 h 00 à 17 h 30.

JOUR	HEURE
Lundi au vendredi	AM 7 h 30 à 9 h 00
	PM 16 h 00 à 17 h

Veuillez prendre note que le **SERVICE DE GARDE** ouvre ses portes à 7 h 30. Avant cette heure, **aucune** surveillance n'est effectuée. Votre enfant demeure donc **sous votre responsabilité**, et ce, jusqu'à l'ouverture officielle du site du **CAMP DE JOUR**.

En fin de journée, le **SERVICE DE GARDE** cesse ses activités à 17 h. Les retardataires doivent **payer une amende**, variable selon la durée du retard. Pour **chaque** 15 minutes de retard, des frais de 10 \$ seront exigés. Prenez note que ces frais doivent être acquittés sur place, **le soir même**.

Pour les enfants qui ne sont pas inscrits au **SERVICE DE GARDE**, la somme de 10 \$ doit être déboursée pour **chaque** période utilisée. Cette somme doit être réglée sur place à la personne responsable, la journée même de son utilisation. Par ailleurs, si un retard survenait en fin de journée, l'amende de 10 \$ pour chacun des 15 minutes s'ajoute au frais initial de 10 \$.

INSCRIPTIONS

Le camp de jour est accessible uniquement aux enfants dont les parents en assument le coût. Les inscriptions se font sur notre plateforme de réservation Qidigo. Tant le camp de jour que le service de garde sont admissibles au relevé 24. Merci d'inscrire votre numéro d'assurance sociale dans votre compte Qidigo.

Forfait « À la semaine »

Vous devez obligatoirement sélectionner les semaines pour lesquelles vous serez présent, que ce soit pour le camp de jour régulier ou le service de garde. Un rabais s'applique si vous avez plus d'un enfant.

Processus d'inscription

- La période d'inscription débute le vendredi 10 mai pour les inscriptions estivales.
- Les citoyens résidant à Notre-Dame-du-Portage ont la priorité. Le vendredi 24 mai, les résidents des autres municipalités pourront alors s'inscrire.

Tarification résident

	1er enfant	2e enfant et +
Camp de jour à la semaine	70 \$	
Service de garde à la semaine	40 \$	
Coût maximum camp de jour	240 \$	220 \$
Coût maximum service de garde	140 \$	120 \$

Tarification non-résident

	1er enfant	2e enfant et +
Camp de jour à la semaine	112 \$	
Service de garde à la semaine	64 \$	
Coût maximum camp de jour	384 \$	352\$
Coût maximum service de garde	224\$	192\$

RÈGLES À SUIVRE

- Si votre enfant possède une clé importante (domicile ou autre), veuillez l'identifier et lui demander de la remettre au responsable de son groupe. Ce dernier la placera dans un endroit sécuritaire pour la journée et lui remettra à son départ.
- Si votre enfant arrive ou repart seul, à pied ou à vélo, il importe de savoir à quelle heure il doit arriver le matin et/ou à quelle heure il est autorisé à quitter le soir. En cas de changement, vous êtes tenus de nous en aviser rapidement.
- Toute personne qui se présente au **CAMP DE JOUR** pour venir chercher un enfant doit y être **autorisée**. **Sans votre autorisation**, votre enfant demeure au **CAMP DE JOUR**, jusqu'à ce que nous puissions entrer en contact avec vous, pour obtenir votre consentement.
- Chaque enfant dispose d'un casier ou bac prédéterminé pour le rangement de son sac / boîte à lunch et autre matériel. Votre enfant doit y déposer ses choses dès son arrivée.

LES PROCÉDURES D'URGENCE

BLESSURES MINEURES

Le personnel du **CAMP DE JOUR** administre les premiers soins. Les animateurs détiennent les qualifications requises : RCR et premiers soins. Un rapport d'accident est complété par la responsable ou un animateur et un suivi verbal est effectué au parent lorsqu'il viendra récupérer son enfant.

BLESSURES MAJEURES

Les premiers soins sont administrés sur place par les animateurs. Par la suite, l'enfant est rapidement conduit à l'hôpital en voiture ou en ambulance, selon la gravité de son état. Un animateur accompagne l'enfant. L'équipe de l'animation estivale communique avec vous dans les plus brefs délais. Également, un rapport d'accident est complété par la responsable ou un animateur et un suivi verbal est effectué.

LES RÈGLEMENTS

En tant que parent ou tuteur, vous vous engagez à :

1. **Téléphoner au CAMP DE JOUR chaque fois que votre enfant s'absente ou arrive en retard. Considérant que nous avons à cœur la sécurité de votre enfant, nous vous prions de vous conformer à cette règle.**
2. Respecter les heures (arrivée et départ) inscrites sur la **Fiche d'inscription** afin d'assurer un meilleur contrôle et ainsi offrir un encadrement des plus sécuritaire à votre enfant. Aucune surveillance ne sera effectuée avant 7 h 30 le matin. Les portes demeureront barrées jusqu'à cette heure. Incidemment, votre enfant demeure sous VOTRE responsabilité.
3. Assurer le transport de votre enfant les matins et les soirs. Vous l'accompagnerez à l'entrée du local destiné à son groupe le matin et vous patienterez le soir au même endroit.
 - . Exception : si le groupe de votre enfant est à l'extérieur du chalet ainsi que la responsable du **CAMP DE JOUR** (patinoire, forêt, parc Julie-Gagné).
 - a. Si votre enfant est autorisé à arriver seul au **CAMP DE JOUR** ou à le quitter sans être accompagné d'un adulte, vous devez nous en aviser à l'aide du document identifié **Fiche d'inscription**, et nous préciser le mode de transport utilisé (à pied ou à vélo).
 - b. Le nom de toute personne autorisée à quitter le **CAMP DE JOUR** avec votre enfant doit être indiqué sur cette fiche. Sinon, vous devez en prévenir la responsable du **CAMP DE JOUR** dans les plus brefs délais.
4. Informer la responsable du **CAMP DE JOUR** si la personne désignée est dans l'impossibilité de venir chercher votre enfant.
5. Signaler à la responsable du **CAMP DE JOUR** tout changement à l'horaire de fréquentation de votre enfant une semaine avant la date à modifier. Prenez note qu'une non-fréquentation répétée du camp de jour pourrait mener à une exclusion de l'enfant afin de libérer une place pour les familles en attente. Pour plus d'information, consultez la « Politique de renvoi » plus bas.
6. Remettre au responsable du groupe toutes clés appartenant à votre enfant, dans le but d'éviter les pertes ou les vols. Veuillez donc les identifier convenablement. Les clés sont remises à votre enfant à son départ, en fin de journée.
7. Venir chercher votre enfant au **CAMP DE JOUR** dès que possible si ce dernier est malade ou qu'il présente des symptômes compatibles à la COVID-19.

8. **Interdiction des noix, des arachides ou des traces de ceux-ci. Soyez vigilants lorsque vous préparez les collations et les repas de votre enfant. Certains participants ont des réactions allergiques sévères qui pourraient, dans certains cas, s'avérer fatales.**

9. À son arrivée le matin, l'enfant doit avoir déjeuné. Il n'est pas permis qu'un enfant déjeune ou soupe au **CAMP DE JOUR**.
10. Préparer deux collations et un dîner pour chaque journée passée au **Camp de jour**. Pour le respect des normes sanitaires, aucun repas chaud ne sera autorisé. En cas d'oubli, les frais de repas sont à vos frais et payables le jour même.
11. Fournir à votre enfant les items suivants chaque jour :
- Bouteille d'eau**, costume de bain, bonnet de bain et serviette de plage, crème solaire (FPS 30 minimum), dîner et collations santé ainsi que de bonnes espadrilles.
12. Vêtir adéquatement votre enfant pour qu'il puisse participer activement à toutes les activités et lui fournir tout le matériel nécessaire. Pour plus de détails, consultez la section **MATÉRIEL**.
13. S'assurer que votre enfant a toujours son masque respiratoire dans son sac à dos en cas de besoin en courant de journée. Le port du masque pourrait s'avérer obligatoire selon différentes circonstances et il est fortement recommandé qu'il demeure à portée de main.
14. Identifier visiblement tout le matériel de votre enfant en y apposant son nom. Il est interdit d'apporter des objets personnels (jeux, jouets, cartes, cellulaire, etc.), autres que ces outils de bricolage. À cet égard, l'équipe de l'animation sollicite la collaboration quotidienne des parents. Dans le cas contraire, le **CAMP DE JOUR** n'est pas responsable des objets personnels volés ou endommagés. De plus, les enfants n'ont pas le droit d'utiliser leurs jouets électroniques sur le site.
15. Transmettre au **Camp de jour**, via la fiche d'inscription, toute information susceptible d'agréments le séjour de votre enfant (ex : utilisation d'un VFI).
16. Aviser la responsable du **Camp de jour** si votre enfant doit prendre un médicament quelconque. Sans prescription médicale, aucun médicament ne sera administré à votre enfant. Les médicaments avec prescription donnent lieu à la procédure suivante :
- Chaque médicament devra être identifié par un code de prescription médicale et les renseignements suivants doivent apparaître sur le contenant : nom de la personne, nom du médicament, posologie du médicament, date d'expiration du médicament et nom du médecin traitant.

Note : Certains des règlements se retrouvent ailleurs dans le guide. Prenez note que ces règlements sont très importants.

LA POLITIQUE DE RENVOI

Si un enfant adopte l'un des comportements suivants :

- ☛ Brise volontairement ou dérobe le matériel de l'équipe de l'animation estivale ou d'un autre participant.
- ☛ Blesse ou tente de blesser volontairement un membre ou des membres de l'équipe de l'animation estivale ou un autre participant.
- ☛ Mets en danger la sécurité et le bien-être d'un membre ou des membres de l'équipe de l'animation estivale ou d'un autre participant.
- ☛ Ignore de façon répétée les consignes données par un membre ou des membres de l'équipe de l'animation estivale.
- ☛ Se montre impoli, injurieux ou indécent envers un membre ou des membres de l'équipe de l'animation estivale ou envers un autre participant.
- ☛ Tousse volontairement en direction des autres enfants, crache sur autrui ou sur le matériel de manière intentionnelle.

Cette liste n'est pas exhaustive. Tout autre comportement pouvant affecter la sécurité et le mieux-être d'un participant et tout comportement jugé dangereux ou néfaste au déroulement des activités peut faire l'objet d'une intervention. Dans le cas de bris volontaires, les parents doivent assumer le coût de remplacement et/ou de réparation du matériel.

Dans de telles circonstances, les procédures suivantes sont mises en application :

1. Trois avertissements verbaux. Un suivi verbal est effectué au parent par un animateur.
2. Suite au troisième avertissement, le participant est temporairement retiré des activités. Le parent ou les parents sont rencontrés la journée même par l'animateur de groupe. Ils sont alors informés de son comportement. Des solutions sont apportées et la démarche est notée au dossier de l'enfant.
3. Dans le cas où la première intervention ne donne **aucun** résultat satisfaisant et que le comportement de l'enfant demeure problématique, une seconde rencontre avec le parent ou les parents est programmée. L'animateur de groupe et la responsable du **CAMP DE JOUR** sont présents. Une discussion est amorcée pour trouver une solution commune et applicable dans un court délai. Un plan d'intervention est convenu et signé par les personnes présentes concernées.
4. Une mise en application des interventions et une évaluation des résultats sont effectuées. Advenant l'échec du plan d'intervention, le participant est définitivement *renvoyé* du programme **CAMP DE JOUR**.

COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS

Vous êtes invités à faire part de vos commentaires et de vos suggestions aux personnes suivantes :

Coordonnateur loisirs, culture et vie communautaire	Responsable du Camp de jour
Nom : Alexis Malo-Leroux	Nom :
Par courriel : loisirs@nddp.ca	Par courriel : camps@nddp.ca
Par téléphone : 418 862-9163, poste 225	Par téléphone :



Nous vous souhaitons un bel été !

Merci de nous faire confiance!